

Charenton magazine

W 145 - octobre 2009

**Lycée Robert Schuman :
destination avenir**

**En supplément : *Charenton Sport*
le journal des équipes premières en championnat**



**Événement :
la première rentrée
scolaire au lycée
Robert Schuman**



**Rentrée scolaire
2009/2010 :
stabilité des effectifs
et nouveaux locaux**

4

6

11

**Un démarrage prometteur
pour l'OPAH "Vieux Bourg"**



12

**"Vrai/Faux" à propos du
virus de la grippe A H1N1**

SOMMAIRE

octobre 2009 N° 145

15

**Un nouveau
look pour le site
internet**

22



**Toute l'actualité de
la Communauté de
communes**

20

**Aux petits soins
pour les structures
sportives**



16

**Entreprises et commerçants :
ils mettent la ville en action**

Madame, Monsieur, Chers Charentonnais,

En cette période de rentrée, l'avenir des jeunes charentonnais est au coeur de ce Charenton magazine.

L'événement était en effet la première rentrée du nouveau lycée Robert Schuman. De l'avis de tous les utilisateurs, c'est une très belle réalisation qui est mise à leur disposition. Grâce à un Proviseur particulièrement impliqué, y compris dans la conception même du bâtiment, grâce à l'entreprise l'Urbaine de travaux qui a travaillé avec efficacité, le lycée va donner un nouvel élan au quartier.

Les deux gymnases actuellement en construction sur l'île Martinet compléteront ce nouvel ensemble.

Le traitement selon les normes HQE (Haute Qualité Environnementale) font en tout cas de l'établissement un exemple en matière de développement durable.

Dans nos écoles, la rentrée s'est également bien déroulée. Les travaux d'été ont apporté des améliorations notables comme par exemple un sas d'attente à la demi-pension pour les enfants de l'école Briand et la complète restructuration de l'école maternelle La Cerisaie.

Nouveauté aussi dans ce numéro : un supplément consacré à nos 8 clubs sportifs évoluant en championnat. Le sport charentonnais ne se résume pas à ces équipes mais on touche là au haut niveau, tout particulièrement en volley, basket et water-polo. Elles ont besoin de vos encouragements pour continuer leur progression. Venez les supporter.

Je terminerai par une information moins agréable. Au moment où j'écris ces lignes, la grippe H1N1 commence à se répandre en France. Fort heureusement, le virus est considéré par les médecins comme peu sévère mais il est très contaminant. La Ville a pris la mesure de cette pandémie et a mis en place un dispositif conforme aux directives ministérielles que nous détaillons dans ce numéro. S'il y avait un conseil à donner : bien se laver les mains au savon et éviter poignées de mains et embrassades.

Que cela n'empêche pas la convivialité habituelle si chère aux Charentonnais !



Bien sincèrement

Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**
Conseiller général du Val-de-Marne

Événement

Lycée Robert Schuman : une première rentrée **historique** !

Depuis plusieurs mois, *Charenton Magazine* vous dessine peu à peu le portrait du lycée Robert Schuman de Charenton : partenariat entre la Ville et le Conseil régional pour associer terrain acquis et construction, réunion publique pour vous exposer les futurs enseignements proposés, description des normes de Haute Qualité Environnementale qui ont régi la construction de l'établissement, refonte totale des abords de ce lycée par la Ville en collaboration avec le Conseil général.

Bref, votre journal vous a décrit les différentes étapes de ce beau projet qui voit le jour en cette rentrée 2009. Ce superbe bâtiment conforte le choix du jury, dont le Maire, Jean-Marie Brétilon, et le Maire-adjoint chargé de l'Éducation, Marie-Hélène Magne, faisaient partie pour la désignation de l'architecte et du projet.

Quelques photos pour ceux qui n'ont pas encore eu la chance d'y entrer...



M. Manuel Lopes, Proviseur
du lycée Robert Schuman





Jean-Marie Brétilon, Hervé Gicquel et Marie-Hélène Magne sont allés à la rencontre des lycéens.



Un lycée Haute Qualité Environnementale pour la gestion des énergies, de l'eau et de l'isolement phonique.



Signe de la fin des vacances pour les uns, moment clé dans leur vie de tout petit pour les autres, instant d'émotion pour les parents, la rentrée scolaire n'est jamais un moment anodin. Cette nouvelle année scolaire s'est ouverte les 2 et 3 septembre derniers sous les meilleurs auspices et en toute sérénité...



Rentrée scolaire 2009/2010

Stabilité des effectifs et nouveaux locaux

C'est bien la stabilité qui a marqué la rentrée scolaire 2009/2010. On constate une stabilité des effectifs en maternelle (1026) et élémentaire (1389), même si ces chiffres marquent de légères disparités selon les quartiers qui se traduisent par des ouvertures et des fermetures de classes.

Si la maternelle Port aux Lions et l'élémentaire Valmy en perdent chacune une, les maternelles Valmy et 4 Vents en gagnent respectivement une.

Nouvelle année, nouveaux locaux

L'ouverture de cette classe supplémentaire aux 4 Vents a rendu nécessaire un agrandissement des locaux.

L'établissement ne le permettant pas, deux classes de "grands" ont été implantées dans la cour de la Mairie pour toute l'année scolaire.

Cette installation a nécessité un réel travail collectif entre la Ville, les ATSEM, les instituteurs et la direction de l'école

Cette direction a d'ailleurs changé de visage. *Charenton Magazine* salue l'arrivée de Mme Renard, la nouvelle directrice de l'école.

L'ouverture d'une classe à la maternelle Valmy a nécessité une nouvelle organisation : une deuxième classe de "grands" a rejoint la première à l'école élémentaire de Valmy, juste en face de la maternelle.

De leur côté, les élèves de la maternelle La Cerisaie n'en sont pas revenus en découvrant, pour les anciens, leur école avec deux nouvelles cours et un véritable accueil de loisirs et, pour les nouveaux, un lieu coloré et tout neuf ! (voir p.9)

Les collégiens, citoyens de demain

Les collégiens sont, quant à eux, un peu plus nombreux que les années précédentes (741). Il s'agit là, certainement, de la première conséquence de l'implantation du lycée Robert Schuman mais aussi, de l'ouverture d'une classe bi-langue, une nouveauté cette année. Elle compte 28 élèves choisis sur



dossier parmi de nombreuses demandes. Une priorité a été donnée à ceux qui ont étudié l'allemand en élémentaire. Ces élèves étudient, dès la 6^{ème}, deux langues vivantes (anglais et allemand) au lieu d'une.

Les collégiens vont, par ailleurs, prochainement être sollicités dans le cadre du renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes. Ces élections se dérouleront en novembre prochain. Informés en juin dernier par les membres d'Aliaj et par Clotilde Certin, Conseillère municipale en charge du CMJ, les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} de La Cerisaie et de Notre-Dame des Missions vont être appelés à se présenter et à proposer leur projet. C'est

lui, en effet, qui sera choisi au suffrage universel des collégiens charentonnais. Les élèves intéressés peuvent retirer un dossier de candidature ou se renseigner auprès d'Aliaj (7bis, quai de Bercy - 01.46.76.44.51).

La rentrée des parents d'élèves aussi !

Eux aussi passent aux urnes et font leur rentrée. Eux, ce sont les parents d'élèves.

Les élections de leurs représentants aux conseils des écoles maternelles et élémentaires, comme aux conseils d'administration des collèges et lycées de Charenton, auront lieu les 16 et 17 octobre 2009. A ce propos, il est rappelé

que les deux parents peuvent voter dans l'établissement où est inscrit leur enfant, soit au bureau de vote, soit par correspondance. ■



Madame Renard, nouvelle directrice de l'école maternelle Les Quatre Vents

“Une année 2009/2010 pleine de nouveautés”



Marie-Hélène Magne
Marie-Adjoint en charge de l'enfance,
de l'éducation et de l'enseignement
secondaire.

Qui dit rentrée scolaire dit nouveautés et nouveaux axes à explorer. Afin de connaître les orientations et changements qui guideront l'année scolaire 2009/2010, Charenton Magazine est allé à la rencontre de Marie-Hélène Magne.

Cette nouvelle année scolaire est marquée par un événement qui n'a pu échapper à personne dans notre ville : l'ouverture du lycée Robert Schuman. Chacun de nous l'attendait, l'espérait et aujourd'hui, le lycée vit grâce aux jeunes et aux enseignants. A l'avenir, cette implantation doit aussi nous amener à penser autrement la place des jeunes dans la ville.

2010 sera également une année charnière pour le

secteur Enfance dont une partie, l'organisation des séjours de vacances, va devenir une compétence intercommunale à compter du 1^{er} janvier. Cette évolution va permettre à Charenton et à Saint-Maurice de multiplier leurs offres, d'élargir les tranches d'âges concernées jusqu'à 17 ans au lieu de 12 (ce qui complétera les séjours proposés par Aliaj) et d'organiser des séjours internationaux pour les plus grands. **Tout ceci s'effectuera sans le moindre changement des grilles tarifaires.**

Les regards seront particulièrement tournés vers l'étranger cette année avec, on le voit, les séjours de vacances, mais aussi grâce à la nouvelle classe bi-langue du collège, aux défis d'anglais qui seront organisés entre CM2 et 6^{ème} et, enfin, le départ

projeté d'une classe d'élémentaire en Angleterre, une grande première dans le cadre des classes transplantées.

Enfin, j'ai à cœur avec le Maire de développer de grands thèmes tels que la sécurité, la prévention, la citoyenneté, ... dans nos établissements. Avec l'aide de différents partenaires, des ateliers sur la sécurité, le racket, les jeux dangereux, la protection de soi et des autres seront proposés dans les classes. Par ailleurs, les primaires seront tous, à l'aide de formations spécifiques à chaque niveau, sensibilisés à la sécurité routière : comportement à adopter dans les cars lors des sorties scolaires, règles à suivre lorsque l'on est piéton ou à vélo, seront les thèmes abordés durant l'année. Projet actuellement à l'étude : l'apprentissage des gestes qui sauvent. ■



Les Quatre Vents dans la cour de la mairie

Des classes pas comme les autres

A la fin du mois d'août une drôle de grue s'est installée dans la rue Sully. Sa mission : installer les "Algeco" qui, quelques jours plus tard, ont accueilli deux classes de "grands" de la maternelle Les Quatre Vents.

Ces élèves, pour lesquels des classes (spacieuses, claires et chauffées) mais aussi des sanitaires, des espaces d'éveil et une cour de récréation ont été créés, seront les "invités" de l'Hôtel de ville pour toute l'année scolaire.

Le Maire, Jean-Marie Brétillon, leur a d'ailleurs souhaité la bienvenue à l'occasion de la rentrée. ■





maternelle La Cerisaie Une belle restructuration

Le 15 septembre dernier, Jean-Marie Brétilon et Marie-Hélène Magne, Maire-adjoint en charge de l'éducation, Catherine Bon, directrice de l'école et Pascal Drouyer, directeur de l'accueil de loisirs, entourés de nombreux élus, du CMJ, des élèves, de leurs parents, de leurs enseignants et du personnel de l'établissement, ont procédé à l'inauguration officielle de l'école maternelle La Cerisaie rénovée et du nouvel accueil de Loisirs attenant.

Cette rencontre fut également l'occasion de dévoiler la plaque symbolisant la devise de notre République : "Liberté, Egalité, Fraternité".

Elle orne à présent le fronton d'entrée de cette école à la configuration conviviale et aux couleurs chatoyantes. A l'avenir, la municipalité dévoilera d'autres plaques similaires à l'entrée de toutes les écoles. ■



Antennes-relais

La Ville agit !

Depuis quelques mois, une polémique se fait jour au sujet des antennes-relais de téléphonie mobile. A Charenton également, des habitants s'inquiètent de la présence de ces antennes sur les toits des immeubles.

Si de nombreuses études démontrent qu'il semble n'exister aucune preuve scientifique d'un danger des antennes-relais pour la santé, l'exposition aux ondes est plus forte avec son propre téléphone portable car il est lui-même émetteur !

Moins il y a d'antennes, plus le téléphone doit rechercher un relais et émet alors à sa puissance maximale.

Or, les utilisateurs de téléphones portables vont vers les meilleurs opérateurs, c'est-à-dire ceux dont les réseaux couvrent le mieux le territoire.

Quelques décisions de justice s'appuyant sur le principe de précaution ont toutefois exigé le démontage d'antennes-relais.

Souhaitant répondre à plusieurs habitants qui s'en sont émus, le Maire a pris

l'initiative de constituer un groupe de travail sur ce sujet.

Il sera chargé de formuler très rapidement des propositions concrètes après avoir consulté tous les intéressés.

Sans préjuger de ce qui sera décidé, on s'orientera sans doute vers une Charte, opposable aux opérateurs de téléphonie, pour toute nouvelle pose d'antenne.

Le cas des antennes existantes qui

pourraient poser problème sera également réétudié.

Auparavant, dans un souci d'information, il est envisagé d'organiser une exposition à l'Hôtel de Ville sur les antennes-relais.

D'autres mesures seront prises afin de protéger la population, tout en faisant en sorte que l'ensemble du territoire charentonnais soit couvert. ■



Rue Marcellin Berthelot

Vers toujours plus de mobilité dans la ville

Le côté impair de la rue Marcellin Berthelot va prochainement bénéficier de travaux d'élargissement. En effet, ce trottoir, large de seulement 1 mètre, encombré de barrières et potelets, obligeait jusqu'à présent les personnes à mobilité réduite et les parents accompagnés de poussettes à traverser pour poursuivre leur chemin. Afin d'assurer une meilleure sécurité des usagers, la Ville va procéder en novembre à un élargissement du trottoir afin que celui-ci atteigne les 1m80 de large. Un passage piéton sera créé à l'angle formé par les rues Berthelot et Félix Langlais. Ces travaux n'auront aucune conséquence pour le stationnement puisque ce dernier s'effectue essentiellement sur le côté pair de la rue. A l'issue des travaux, il est toutefois envisagé d'implanter une place de stationnement pour handicapé côté impair pour permettre aux personnes concernées d'accéder plus aisément au centre administratif de la Communauté de Communes situé à l'angle des rues Marcellin Berthelot et Valmy. ■





Amélioration de l'habitat

Un démarrage prometteur pour l'OPAH "Vieux Bourg"

En janvier 2009, la Ville a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le quartier du "Vieux Bourg" (rue de Paris semi-piétonne et alentours), permettant aux propriétaires de bénéficier de conseils techniques et surtout de financements pour réaliser des travaux d'amélioration dans leur appartement ou leur immeuble.

Des habitants intéressés

Depuis le début de l'opération, 13 immeubles ont été visités par les architectes de l'équipe d'animation.

Ils ont bénéficié d'un rapport technique comprenant un état des lieux du bâti et des préconisations sur les travaux nécessaires pour sauvegarder le patrimoine mais également pour améliorer le confort thermique et/ou phonique de certains logements.

A l'issue d'une instruction des premières demandes des propriétaires désireux de vouloir réaliser des travaux, 9 dossiers individuels vont être présentés à la Ville ainsi qu'un dossier commun pour un immeuble où un ravalement est souhaité avec piochage total et mise en valeur de sa façade.

Des aides financières qui peuvent tout changer

D'ici quelque temps, il sera possible d'observer la réalisation de plusieurs ravalements sur la rue de Paris.

D'autres interventions sont moins visibles mais tout aussi essentielles et vont permettre la levée d'un arrêté de péril et l'amélioration thermique de certains logements.

Grâce à l'OPAH, la mobilisation de ces financements (Ville, ANAH et Département) est donc une opportunité pour aider les propriétaires à engager des travaux d'amélioration.

Ils peuvent parfois même permettre de débloquer des situations difficiles d'un point de vue technique, social et financier.



EXEMPLE DE FINANCEMENT :

Cas d'un co-propriétaire occupant souhaitant améliorer le confort thermique de son logement : isolation combles, double vitrage et radiateurs à inertie

Coût des travaux	6 860 €
DONT	
Subvention Anah	1 300 €
Subvention Ville	975 €
Subvention Département	1 300 €
Crédits d'impôts	1 002 €
Reste à charge du co-propriétaire	2 281,62 € soit 33% du coût total des travaux

Pour tout renseignement et pour prendre rendez-vous, un numéro de téléphone est à votre disposition : 01.45.17.93.16. ■



Santé : Vrai/Faux

Virus de la grippe A H1N1

Au moment où ces lignes sont écrites, le virus de la grippe A H1N1 sévit en France.

A Charenton, la municipalité participe

activement à la mise en œuvre sur le terrain des directives ministérielles.

Michel Van den Akker, Conseiller municipal délégué à la santé, se lance grâce à ce "Vrai/Faux", à la chasse aux idées reçues.



La grippe A H1N1 est plus dangereuse que la grippe saisonnière.

✗ Faux. La grippe A H1N1 est qualifiée de peu sévère ce qui signifie qu'elle n'est pas plus dangereuse que la grippe saisonnière. Elle est toutefois beaucoup plus contagieuse, ce qui laisse présager qu'elle risque de toucher davantage de personnes.

Tous les masques se valent et ont la même fonction.

✗ Faux. Il existe deux types de masques : le masque FFP1 dit "chirurgical" et le masque FFP2 dit "canard". Le masque chirurgical est porté par une personne contaminée afin d'éviter la propagation du virus vers les autres, tandis que le masque "canard" doit être réservé à ceux qui s'occupent (personnel médical, famille, etc.) des personnes malades pour éviter d'être contaminés.

Le port du masque ne résout pas tous les problèmes.

✓ Vrai. Le seul port du masque ne met pas à l'abri du virus.

Il doit être associé aux autres mesures d'hygiène (lavage des mains, contact, etc.) pour être efficace. Au contraire, son mauvais usage peut favoriser les risques de propagation.

Se laver les mains à l'eau et au savon est aussi efficace qu'avec des solutions hydro-alcooliques.

✓ Vrai. Les deux modes sont tout aussi efficaces. Si les médias insistent sur le fait de posséder des solutions hydro-alcooliques, c'est parce qu'il est aisé de les porter toujours sur soi et qu'elles sont utilisables si l'on se trouve dans un endroit dépourvu d'un point d'eau.

La vaccination contre la grippe A H1N1 protège également de la grippe saisonnière et inversement.

✗ Faux. Les vaccins sont spécifiques à chaque grippe. C'est ainsi que chaque année, un nouveau vaccin est créé afin de contrer la grippe saisonnière. Comme les médias l'ont largement annoncé, il en a été de même pour la grippe A H1N1. Aussi, cette année, il y aura deux campagnes de vaccinations distinctes. La première, contre la grippe saisonnière, a d'ores et déjà débuté depuis quelques

jours. Théoriquement, la seconde, qui concerne la grippe A, sera lancée à la fin du mois de novembre.

La vaccination contre la grippe A H1N1 ne sera pas obligatoire.

✓ Vrai. A l'instar de la vaccination contre la grippe saisonnière, la vaccination contre la grippe A H1N1 ne sera pas obligatoire mais très fortement conseillée aux personnes à risque.

Les anti-viraux doivent être pris exclusivement sur ordonnance du médecin.

✓ Vrai. Pour l'heure, les anti-viraux sont les meilleurs armes dont nous disposons contre la grippe A. Cependant, auto-administrés, ils peuvent se révéler dangereux et, par ailleurs, contribuer à rendre le virus plus résistant à ce type de médicaments.

La fermeture d'une crèche ou d'une maternelle est décidée par le Maire.

✗ Faux. En cas de pandémie grippale, les décisions de fermeture de tout établissement public est prise par la cellule de crise constituée au sein du Ministère de la Santé.

Les décisions ainsi prises sont exécutées par les collectivités territoriales dont les mairies.

La Ville n'a donc aucun rôle à jouer en cas de pandémie.

❌ Faux. La collectivité territoriale se doit, à l'initiative du Maire, de prévoir un dispositif et un correspondant pour diriger les opérations des acteurs locaux (médecins, infirmiers, etc.), de centraliser l'information afin de la livrer à la population le plus largement possible. A Charenton, la communication s'effectuera, notamment, via l'affichage, les panneaux électroniques, le site Internet, etc.

Masques et mouchoirs n'ont pas besoin d'un traitement particulier et peuvent être jetés dans la poubelle des déchets ménagers.

✅ Vrai. Masques et mouchoirs peuvent, comme à l'accoutumée, être jetés dans le conteneur des ordures ménagères. Toutefois, si une personne est grippée ou compte parmi ses proches une personne atteinte par le virus H1N1, il est recommandé de jeter les objets "pollués" dans un double sac poubelle.



Pour plus d'informations :

<http://www.sante-sports.gouv.fr/dossiers/sante/grippe-h1n1/campagne-information/grippe-h1n1-nouveau-dispositif-communication>.

www.grippeaviaire.gouv.fr/monquotidienepandemie ■



La ville s'engage

Une réunion avec les professionnels de santé



A l'initiative de Jean-Marie Brétilon, en présence d'Anne-Marie Thierce et de Michel Van den Akker, respectivement Maire-adjoint en charge de la Communication et Conseiller municipal délégué à la Santé, les professionnels de santé se sont réunis à l'Hôtel de Ville le 4 septembre dernier. Le but de cette rencontre, qui relayait en cela les directives de la Région sous couvert des Ministères de la Santé et de l'Intérieur, était de faire ensemble le point sur l'état de la pandémie grippale A H1N1 et de présenter les actions mises en œuvre par la Ville. A l'issue de cette réunion, des kits de masques fournis par la Préfecture ont été distribués aux professionnels de santé, hormis les médecins qui eux doivent se fournir auprès du SAMI. ■

EN BREF...

"Petites sorties" de proximité

Afin de rompre l'isolement de certaines personnes et à la demande de nombreux retraités, des petites sorties gratuites sont ponctuellement organisées par le Service Retraités. Les "destinations", toujours facilement praticables, sont choisies en fonction des suggestions des usagers du Centre Portier. La première s'est déroulée durant l'été et a permis aux participants de se rendre chez un marchand de meubles renommé installé à Villiers sur Marne. Le 8 octobre prochain, ils iront à Bercy Village puis le 17 novembre dans une jardinerie. **Inscriptions et renseignements 01.45.18.36.34 ou 36.37**

Du nouveau pour nos pongistes

Comme ils le demandaient depuis plusieurs saisons, les amateurs de tennis de table du Service Retraités sont à présent "drivés", une fois par mois, par un professeur. Il s'agit de Meriem Zebiri, directrice des Sports de la ville de Noisy-le-Grand.

Semaine Bleue

Le temps de bien vivre !

Chaque année, la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice se mobilise afin d'offrir aux Seniors des deux villes un panel d'activités et d'informations le plus large et le plus varié possible durant "Leur" semaine, la désormais traditionnelle Semaine Bleue.

Cette nouvelle édition, du 18 au 24 octobre 2009, est résolument tournée vers la lutte contre l'isolement et la promotion des relations intergénérationnelles. Aussi, **bon nombre d'activités sont gratuites et accessibles** grâce à la mise à disposition de la navette municipale.

Les grands succès des précédentes éditions telles que les soirées dansantes, les ateliers sportifs ou culturels, les conférences, les randonnées... et le temps fort que représente la journée organisée entre Seniors et enfants des centres de loisirs n'ont pas été oubliés.

A eux, s'adjoignent **cette année quelques nouveautés** comme, par exemple, le dîner dansant du 23 octobre qui, pour la première fois, proposera une animation "Yé-yé" et "Seventies". Autre événement important de l'édition 2009 de la Semaine Bleue : le Forum organisé à l'Espace



Delacroix le jeudi 22 octobre autour du thème "Mieux vivre à domicile".

Durant toute cette journée, les participants pourront découvrir de nombreuses facettes du maintien à domicile, suivre une conférence sur la réforme des mesures de protection ou sur les préventions et la promotion de la santé mais aussi participer à des ateliers de sophrologie, de Tai Chi Chuan et bien d'autres activités encore.

Les seniors charentonnais qui désirent participer à cette semaine d'échange et de convivialité devront se rendre à l'**Espace Toffoli les 1^{er} et 2 octobre** prochains afin d'y déposer le bulletin de réservation qui se trouve dans leur programme.

Aucune inscription ne pourra être enregistrée par courrier ou par téléphone. Pour tout renseignement complémentaire, ils peuvent en attendant contacter le Service retraités au 01.45.18.36.32. ■

Voyages

Fin de saison au Portugal

Pour clore l'été, 31 retraités charentonnais, accompagnés de Chantal Gratiet, Maire-adjoint en charge des Seniors, ont découvert du 30 août au 6 septembre les beautés et richesses du Portugal. Actuellement, le Service Retraités prépare le programme 2010 des voyages. Un secret pour l'heure bien gardé que Charenton Magazine ne manquera pas de vous révéler dès son prochain numéro. ■



Attention !

Une erreur s'est glissée dans le programme de la Semaine Bleue 2009 : le Grand Loto du mardi 20 octobre organisé à l'Espace Toffoli débutera à 14h et non à 15h30 comme il est stipulé. Pour information, les trois cartons de jeu seront vendus 10 €.

Par ailleurs, un tournoi de pétanque se déroulera le vendredi 23 octobre dès 14h au Bois de Vincennes à l'angle de la rue de Gravelle et de l'avenue Maréchal de Lattre de Tassigny.

Site Internet de la ville

Un nouveau look pour la rentrée !

Depuis sa création en 2001, le site Internet de la Ville ne manque jamais l'occasion d'évoluer vers davantage de services proposés, d'accessibilité et d'esthétisme. Pour le mois d'octobre, il commence à se relooker avec une nouvelle page d'accueil plus attractive.

Initialement conçu comme une vitrine de la ville, une base de renseignements pour les Charentonnais, le site Internet n'a pas manqué en huit années d'existence d'être parcouru par de grandes vagues d'amélioration et d'innovation. Mise en ligne d'un plan interactif et dynamique, création d'une newsletter, d'un



portail associatif et, plus récemment, mise à disposition de l'espace famille, autant d'exemples non exhaustifs qui illustrent bien la volonté municipale en matière de nouvelles technologies.

Toujours plus de services et d'informations

Aujourd'hui, avec ses 262 102 visiteurs annuels (entre juin 2008 et juin 2009) sur le www.charenton.fr, ce sont près de 2000 pages d'informations, toujours au plus proche de l'actualité, et de services qui sont mis à la disposition des usagers et qui ont valu à Charenton, depuis 2007, d'arborer, en entrée de ville, les 3@ si convoités des labels villes Internet.

Une nouvelle page d'accueil

Dans le but d'offrir un site toujours à la hauteur des attentes des internautes, celui de Charenton va faire sa rentrée avec un nouveau look pour sa page d'accueil. Outre une recherche esthétique naturelle, cette refonte du portail d'accueil vise à faciliter la navigation de l'internaute : un meilleur aménagement permet en un coup d'œil d'accéder aux liens qui intéressent l'utilisateur.

Par ailleurs, la présence d'informations au plus proche de l'actualité dès la page d'accueil va affirmer l'attrait et l'utilité de ce service public.

Un site accessible à tous

Depuis plusieurs années, une rubrique spécialement conçue pour les malvoyants existe sur le site. Avec la nouvelle page d'accueil, la Ville va pouvoir aller encore plus loin. La page a été conçue pour être utilisée en combinaison avec les synthétiseurs vocaux, logiciels adaptés aux mal-voyants.

Cette innovation sera une première importante. En effet, Patrick Ségalat, Maire-adjoint délégué aux nouvelles technologies et Sylvain Drouvillé, Conseiller municipal en charge du site Internet, se sont donnés comme nouveau challenge de rendre accessible autant que la technique le permettra l'intégralité du site pour les mal-voyants dans les délais les plus brefs. ■



Movin' Consulting

Bougez en toute tranquillité



Même si Caroline Poisson est Charentonnaise depuis près de 10 ans, les déménagements, elle connaît. C'est certainement la raison pour laquelle, depuis longtemps, l'idée de créer une société venant en aide aux personnes dans l'obligation de changer de domicile, pour des raisons de mobilité professionnelle, a germé dans son esprit.

Une toute nouvelle entreprise

Elle commence alors à prospecter, à se renseigner, à prendre des contacts notamment avec le Pôle Intercommunal de l'économie de Charenton.

Ainsi, Caroline ne met pas longtemps à effectuer les dernières démarches et à donner officiellement le jour à "Movin Consulting" le 2 juin 2009.

Son atout : sa connaissance du terrain

"Movin Consulting" accueille et accompagne les personnes qui viennent d'être embauchées ou mutées dans le département. Caroline met tout en œuvre pour simplifier les démarches inhérentes à un déménagement : de la découverte du nouvel environnement, à la recherche du logement jusqu'à l'entrée dans les lieux en passant par l'inscription des enfants à l'école... Un véritable service clés en main !

De plus, ses prestations s'inscrivent dans le cadre de l'aide à la mobilité (Mobili-pass) accordée aux salariés d'une entreprise assujettie au 1% patronal (jusqu'à 3200 €). Il serait donc dommage de se priver de ce coup de pouce essentiel dans ces moments où l'entreprise requiert de son salarié efficacité et réactivité tandis que ce dernier doit mettre en place une nouvelle vie pour lui et sa famille.

Pour en savoir plus :

www.movin-consulting.fr

Caroline Poisson, Consultante en mobilité

06.09.17.47.25

contact@movin-consulting.fr ■

Arthus-S

La technologie dev



Guillaume Rouhi et Bruno Vinnac, deux ingénieurs issus des meilleures écoles supérieures de Paris, se sont rencontrés au cours de missions professionnelles communes en 1995.

En 2007, ils décident de donner naissance à leur société qu'ils nomment Arthus-S, "Arthus", comme le fils de Guillaume et "S" comme Services.

Ces services, qu'ils proposent et qui s'adressent alors aux TPE et PME, visent à suppléer, dans tous les aspects de cette fonction (achat de matériel, maintenance, téléphonie, sécurité, formation, veille technologique, etc.), l'absence éventuelle d'un Directeur de Service Informatique.

Laurence Merzoug

Une nouvelle propriétaire pour le Disque Bleu



Après les trépidants quartiers parisiens de Belleville et de la République, Laurence Merzoug voulait pour sa famille une autre qualité de vie. C'est pourquoi elle a choisi de s'installer, le 4 mai dernier, au 21 de la rue du Général Leclerc à la tête du Bar-Tabac "Le Disque Bleu". Bardée de son sourire et son dynamisme communicatif, Laurence veut conserver l'esprit "quartier" de son établissement

où chaque midi, elle propose de la petite brasserie et où, toute la journée, les amateurs ont la possibilité de se retrouver autour du billard.

Une adresse à retenir pour partager un bon moment entre amis dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le Disque Bleu - 21, rue du Général Leclerc - 01.43.76.19.81 - Du lundi au samedi - 7h30 à 20h30 ■

ient simplicité

Des petites entreprises aux particuliers

Riches de leurs deux années d'expérience, ils sont arrivés à la conclusion que ces prestations pouvaient également intéresser les particuliers qui, tout en étant attirés par les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (N.T.I.C.), sont rarement en mesure de venir à bout du choix, de l'installation, de la configuration ou de l'utilisation d'un nouveau matériel (ordinateur, logiciel, WIFI, etc.). C'est pourquoi, depuis le début du mois de septembre, Guillaume et Bruno interviennent chez vous pour vous conseiller, vous aider, vous former... Considérés comme des services d'aide à domicile, leurs prestations peuvent être réglées grâce à des chèques emploi-service et vous permettent de bénéficier d'un abattement fiscal à hauteur de 50% de la facture. Aucune raison, dans ces conditions, de se priver de leur aide précieuse !

Arthus-S - www.arthus-s.eu

Guillaume Rouhi 06.50.44.27.73

et Bruno Vinnac 06.61.45.84.09

guillaume.rouhi@arthus-s.eu

bruno.vinnac@arthus-s.eu ■

IDEO formation

Vous avez l'idée, ils ont la formation



Depuis avril dernier, les sociétés Ideolabs avec leur site d'achat en ligne Pock'it et IDEO formation, cabinet expert en formation professionnelle continue et en gestion des compétences pour les TPE, PME et les particuliers se sont installées rue de Paris.

IDEO Formation est un centre de formation agréé. Il est animé par Laurence, l'une des trois associés du groupe, et Sophie, responsable de formation professionnelle.

Elles deux, elles sont capables pour une société comme pour un particulier de formuler des programmes de formation sur mesure qu'il vous faut pour débiter une nouvelle carrière.

Elles vous proposent également des bilans de compétences et un accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience, une compétence nouvelle qui touche le plus grand nombre.

Dans leurs locaux ou chez votre employeur, elles font venir les professeurs correspondant

à votre projet dans les domaines des langues, de l'informatique, de la comptabilité, du management, de la bureautique, de l'internet/web, etc.

Leurs points communs : la compétence et leur ancrage dans le monde des entreprises afin que leur enseignement ne soit pas essentiellement théorique.

Elles sont donc l'adresse à avoir en tête si vous êtes charentonnais et que vous souhaitez bénéficier, non loin de chez vous, de votre Droit Individuel à la Formation.

Aussi, afin de mieux présenter son action, **l'équipe d'IDEO Formation vous invite à une porte ouverte le mercredi 14 octobre de 9h30 à 11h30 dans ses locaux du 97-99 rue de Paris.**

Dans une ambiance conviviale, vous pourrez ainsi découvrir toute l'offre de services proposée par le centre de formation et la société Pock'it.

Si vous désirez en savoir plus avant de vous y rendre, consultez le site www.ideoformation.fr ou appelez le 01.43.65.43.65. ■

Laetitia Renoud Grappin

Une toiletteuse de compétition !

Après 9 ans d'expérience, Laetitia ouvrait en septembre dernier "Le" salon de toilettage de Charenton dans la rue du Général Leclerc. Depuis, le succès ne s'est jamais démenti et les Charentonnais canins font la queue devant sa porte. Ce que leurs propriétaires ignorent certainement, c'est que Laetitia, au-delà de prendre soin de nos amis à quatre pattes, participe à de nombreuses compétitions internationales de toilettage. Ces concours lui ont notamment valu d'être sacrée championne d'Europe 2008, meilleure toiletteuse toute catégorie 2009 au concours organisé à Liège en juillet dernier... et de compter parmi les quatre membres de l'équipe de France de toilettage qui nous a représentés le 20 septembre au championnat du monde qui se tenait en Allemagne. Pour autant, la priorité de Laetitia reste ses "clients" auxquels elle veut donner élégance et allure, qu'ils soient de race ou pas, simples compagnons ou friands d'expositions canines.

Laetitia Renoud Grappin - 6, rue du Général Leclerc - Sur rendez-vous du mardi au samedi de 10h à 19h
01.43.76.01.77 ■



Association des Familles

Incontournable : la Bourse aux vêtements d'automne

L'Association des Familles Charentonnaises (AFC) organise une bourse aux vêtements d'automne du lundi 5 au mercredi 14 octobre 2009 à l'espace Toffoli. Cet événement annuel est toujours très attendu par les fans de mode et de bonnes affaires.

Un événement où chacun trouve son compte

Si cette bourse aux vêtements revêt indéniablement un aspect économique, elle n'en est pas moins un vrai moment de rencontres intergénérationnelles et familiales grâce auxquelles les membres de l'AFC appréhendent mieux les attentes des familles et, par conséquent, adaptent leurs actions au plus près de leurs besoins.

Toutes les personnes résidant à Charenton, Saint-Maurice, Maisons-Alfort ou Paris peuvent participer moyennant une cotisation annuelle à l'association de 10 € et sur présentation d'un justificatif de domicile.

Cette participation financière aide au fonctionnement du soutien scolaire proposé tout au long de l'année par l'A.F.C. De leurs côtés, les habitués ne s'y trompent pas. Les acheteurs, sans cesse plus nombreux, savent qu'à la bourse aux vêtements de l'A.F.C. il y a de belles pièces à dénicher à des prix modiques.

Au final, associatifs vendeurs et acheteurs sont tous comblés par cet événement.



Un planning serré

Les personnes confiant des vêtements, chaussures, articles de sport ou de puériculture à la vente devront effectuer leur dépôt le lundi 5 octobre 2009 de 8h à 19h.

La vente, quant à elle, se déroulera comme suit, à l'Espace Toffoli :

- Mardi 6 octobre de 16h à 21h,
- Mercredi 7 octobre de 11h à 20h,
- Jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 octobre, de 14h à 18h.

L'aventure achevée, les vendeurs devront reprendre leurs invendus le mercredi 14 octobre entre 10h et 20h avant de se redonner rendez-vous en 2010 pour la collection Printemps/Été. ■

Préparons le Téléthon 2009 dès maintenant !

Tricotons la plus grande écharpe du monde !

Il faudrait plusieurs années à une personne seule pour tricoter une écharpe de plusieurs kilomètres, mais il suffira de quelques semaines si plusieurs centaines de personnes s'unissent pour y arriver.

Vous êtes passionné(e) par le tricot, vous connaissez des proches de votre entourage qui aiment tricoter, une maman, une soeur, une collègue, une grand-mère, une tante, une amie ; n'hésitez pas à leur en parler ! Il suffit de tricoter des écharpes de 2 mètres de long sur 30 centimètres de large qui seront assemblées entre elles à l'occasion du Téléthon 2009. Objectif minimum avoué : relier les mairies de Charenton et de Saint-Maurice entre elles. Alors, tous à vos tricots ! Vous pouvez tricoter autant d'écharpes que vous le souhaitez de préférence à l'aide de laine détricotée. A ce propos, si vous ne vous sentez pas le courage ou le temps de réaliser votre propre écharpe, vous pouvez également participer en proposant des pelotes dont vous ne vous servez plus.

Pour de plus amples informations : A.F.C. 01.48.93.09.55 ■



Lions Club et Crédit Foncier

La vue pour tous !

Dans les pays en développement, des millions de personnes n'ont ni accès aux soins ophtalmologiques, ni à des verres correcteurs. C'est pourquoi, du 6 au 30 avril derniers, le Crédit Foncier, en partenariat avec le Lions Club, a collecté des lunettes usagées, de vue ou de soleil, délivrées sur ordonnance ou non, sans autre avenir que de vieillir dans des tiroirs.

Grâce à cette opération, plus de 330 paires de lunettes vont à présent connaître une nouvelle vie ! Acheminées vers le centre de retraitement du Lions Club au Havre, elles vont être nettoyées et classées par type de correction avant d'être distribuées dans les pays en développement aux personnes souffrant de troubles de la vue.

Si vous aussi vous désirez participer à cet élan d'entraide, vous pouvez contacter M. Michel Goldenberg du Lions Club au 06.80.40.53.89. ■

Forum des associations

La rentrée associative plébiscitée !

Pour la 8ème édition du Forum des Associations, plus de cent associations sportives, culturelles ou solidaires ont répondu "présent" à l'invitation du Conseil municipal en général et de Patrick Ségalat, Maire-adjoint en charge de la vie associative, en particulier.

Cette année, le Forum s'est particulièrement intéressé à la question du handicap, grâce à la mise en place d'une exposition, de démonstrations et la tenue d'un stand animé par quatre associations. Un thème qui semble avoir retenu l'attention des visiteurs comme les nombreuses démonstrations en extérieur et les stands tenus par certains services de la ville.

Au final, cette nouvelle édition est un véritable succès pour les organisateurs qui ont constaté une fréquentation largement en hausse en comparaison des autres années.

Preuve que les Charentonnais ont définitivement adopté cette animation comme le rendez-vous de la rentrée à ne pas manquer. ■



Nelson Paillou

Un parquet digne de la NBA !

La Ville a profité des deux mois d'été pour doter le Complexe Nelson Paillou d'un parquet flambant neuf.

Le revêtement synthétique mis en place il y a quelques années devait être changé suite à son vieillissement.

La question de savoir si ce sol serait remplacé à l'identique s'est alors posée à la Ville qui, ne l'oublions pas, voit ses clubs de basket-ball et de volley-ball atteindre le haut niveau. Riche de ses connaissances de l'offre du secteur et de sa concertation avec les clubs utilisateurs de ce nouveau sol, la municipalité a décidé de troquer le Taraflex® existant contre un parquet professionnel en bois véritable.

Une surface professionnelle

Cette décision s'est finalement presque imposée d'elle-même. En effet, à prix quasi égal, l'installation de ce parquet offre à nos sportifs l'occasion de travailler sur une surface ayant un confort et une sécurité incomparables, accentuée par un esthétisme extrêmement agréable (61% amorti, rebond, commodité).

Afin de garantir de façon pérenne les tracés de jeux et le logo de la ville, qui occupe tout

le centre du terrain, le service des Sports a proposé d'utiliser un procédé encore peu développé : la vitrification "a posteriori". Ceci signifie concrètement que les lattes de parquet ont été mises en place "nues", ensuite peintes pour faire apparaître les tracés et enfin vitrifiées. Ce vernissage, effectué dans deux teintes différentes, a également permis de différencier le terrain de basket de celui du volley en toute élégance.

La prochaine réglementation devancée

Les tracés vont peut être interpellé certains amateurs de basket : le nouveau terrain semble sortir du championnat américain de la NBA avec, par exemple, les zones de touches des 2 mètres colorées en bleu ou encore les raquettes de jeu rectangulaires et non pas triangulaires. Si Charenton s'est permis cette originalité, c'est tout simplement parce qu'elle a trouvé souhaitable de devancer les nouvelles réglementations de la Fédération française qui entreront en vigueur entre 2010 et 2012.



Davantage de places pour personnes handicapées

Pour finir, afin d'augmenter si besoin le nombre de places accessibles aux personnes à mobilité réduite, des gradins télescopiques ont été créés. Grâce à cette réalisation, le Palais des Sports compte à présent 18 places handicapées. ■

La parole aux utilisateurs...



Philippe Beuchet,
Président du CNM
Charenton Volley-
Ball :

"Pour cette nouvelle aventure en Nationale 1, nous aurons besoin d'un soutien actif et chaleureux dans les gradins que nous espérons fournis autour de ce parquet superbe mis en place par la Ville qui ne compte pas ses gestes pour nous soutenir".



Fabrice Canet,
Président SCCSM
Basket-Ball

"Charenton a consenti un effort très important en dotant le complexe Nelson Paillou d'un parquet de haute technologie.

Les choix qui ont été faits en totale coordination avec les deux principaux utilisateurs (basket et volley) nous confortent dans l'idée qu'une bonne gestion de la politique sportive de la ville passe par l'échange et l'écoute."



Piscine municipale

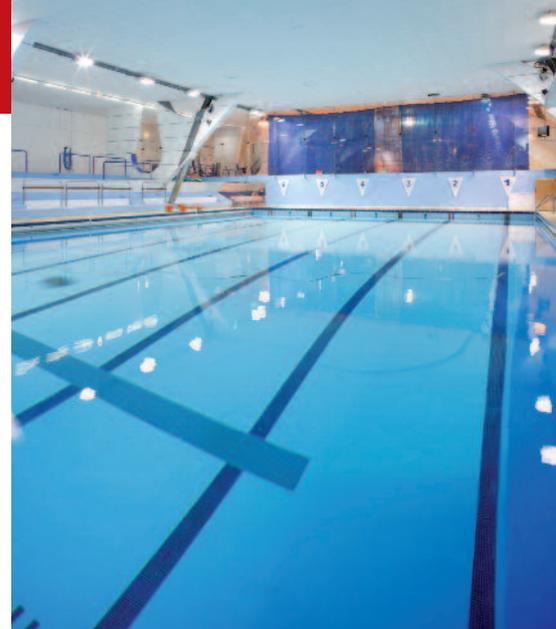
Réouverte depuis le 7 septembre, comme promis !

Vider le bassin, casser le revêtement existant, poser le nouveau carrelage, remettre en eau et s'assurer de la totale conformité aux normes de sécurité de l'installation, il ne fallait pas moins de deux mois pour que la piscine municipale subisse une réfection complète du fond de son grand bassin. Plus esthétique et d'un entretien plus aisé, elle a réouvert ses portes au public, comme prévu, le 7

septembre dernier. Habités et sportifs ont ainsi pu faire leur rentrée dans les meilleures conditions qui soient.

Ils auront pu noter également la rénovation des sols et des gradins grâce à un coup de peinture salubre.

Ce travail a été effectué par les agents du service des Sports, assistés par Olivier Girard, Conseiller municipal chargé de la propreté ! Cet amateur de sports



souhaitait pour les Charentonnais une piscine rénovée et n'aura pas hésité à mettre la main à la pâte et à repeindre lui-même une bonne partie de ce complexe nautique et sportif. ■



Nelson Paillou

Un praticable pour les gymnastes

Après avoir travaillé en totale concertation avec les futurs utilisateurs, à savoir, le club de gymnastique "Envol gym", la Ville a procédé durant les premiers jours de septembre à l'installation d'un nouveau praticable au Complexe Nelson Paillou de 14 mètres sur 14. En effet, l'ancien, devenu obsolète, avait dû être temporairement remplacé ces derniers mois par du matériel prêté par la Fédération.

Ce nouvel équipement, mis en place une fois le montage du parquet achevé pour éviter poussière et détérioration éventuelle, est un praticable dynamique "gym nova" ce qui signifie, pour les non spécialistes, qu'il s'agit d'un matériel de compétition particulièrement bien adapté à la pratique sportive des jeunes gymnastes. En somme exactement ce qu'il fallait pour que les adhérents d'"Envol gym" s'en donnent à cœur joie durant les entraînements qui ont d'ores et déjà repris. ■

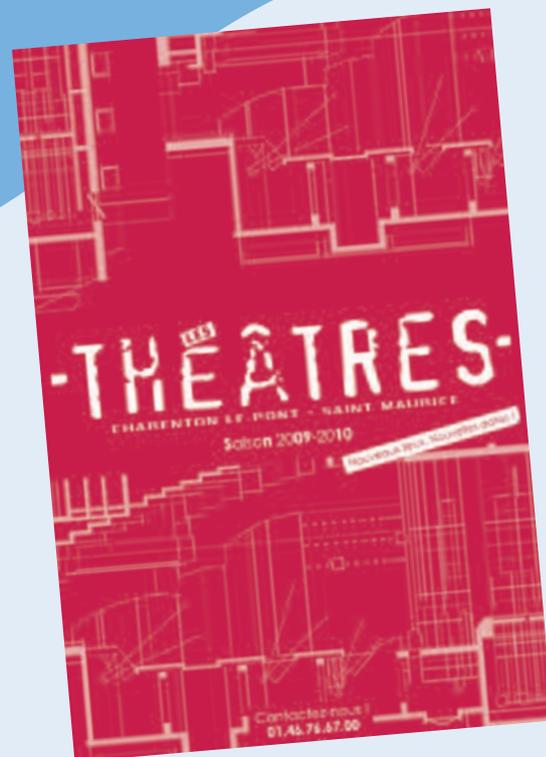
Square Jules Noël

Deux terrains de tennis rénovés

Le square Jules Noël compte 3 terrains de tennis. L'un d'eux avait déjà été rénové il y a 5 ans environ, mais les deux autres commençaient à poser problème : l'usure naturelle du sol et des marquages devenait importante d'autant que la détérioration des surfaces de jeu était amplifiée en certains endroits par la croissance des platanes plantés en périphérie du terrain. Seulement six semaines de travaux et avec 400 tonnes de matériaux (éliminés ou installés), les deux terrains ont été rendus entièrement neufs aux utilisateurs le 4 septembre dernier.

Casse d'une partie de la dalle, terrassement, réalisation d'un mur anti-racines, mise en place d'un dispositif prévenant la future croissance des arbres, actions favorables au drainage du béton, coulage du revêtement, peinture des lignes, installation d'un nouveau filet, de chaises d'arbitres et changement de l'intégralité des clôtures ont été réalisés, et c'est une belle prouesse, avec un minimum de nuisances, dans un lieu relativement restreint, ouvert au public et en plein cœur de ville. Une réalisation qui méritait donc d'être saluée. ■





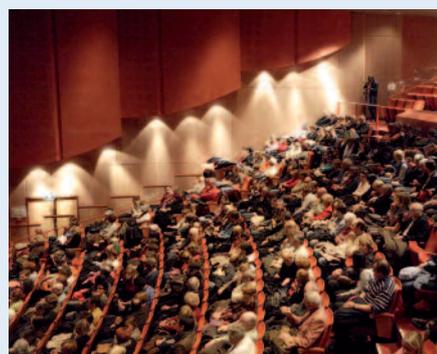
Saison théâtrale

Nouveaux lieux, nouvelles dates : le T2R reste ouvert !

La programmation des spectacles dévoilée dans une plaquette largement diffusée dès le mois dernier a subi quelques ajustements. Contrairement à ce que Charenton Magazine vous annonçait, le T2R continuera à vous accueillir jusqu'en février prochain.

Les travaux du Théâtre du Val d'Osne et ceux du Théâtre des 2 Rives projetés initialement pour la fin de l'été ont subi hélas quelques retards. Des études techniques complémentaires sont nécessaires.

Ce changement de planning a imposé aux équipes des Théâtres de la Communauté de Communes de revoir la programmation de leur saison. Certains spectacles se dérouleront, finalement, au T2R jusqu'en février 2010.



Cette nouvelle programmation vous est présentée dans un fascicule que vous avez reçu ces derniers jours dans votre boîte aux lettres.

Elle sera, par ailleurs, développée, le samedi 17 octobre dès 20h30 au T2R, lors de la traditionnelle présentation de saison.

Enfin, vous pouvez la retrouver dans le détail sur le site des Théâtres : www.lestheatres.fr

Voici, en avant-première, les rendez-vous que les Théâtres vous donnent au T2R pour les prochaines semaines :

- "Les douze pianos d'Hercule"
Samedi 7 novembre 2009 - 20h30 - T2R
- "Serial Plaideur"
Vendredi 20 novembre 2009 - 20h30 - T2R

Pour tout renseignement, contacter le 01.46.76.67.00

Monde Combattant charentonnais et mauritien

Hommage aux figures emblématiques de la Libération



Comme chaque année, Charenton et Saint-Maurice se sont unies dans un même recueillement, le 25 août dernier, pour célébrer l'anniversaire de la Libération des deux villes. Peu avant ce moment fort au pied du Monument aux morts mauritien, des gerbes ont été déposées devant les plaques commémorant respectivement à Charenton, Marius Delcher et Arthur Croquette, et à Saint-Maurice, Jean Viacroze et J-F Belbeoch, des hommes ayant activement participé à ce moment fort de l'histoire de nos deux communes.

Toiles monumentales de Vasarely

Quelque chose de Charenton à Marseille



Pour la 5^{ème} année consécutive, Charenton va très certainement renouveler son prêt auprès de la ville de Marseille de deux tableaux conjointement réalisés par Victor

Vasarely et son fils Yvaral : le Christ et Saint-Pierre. Ces deux oeuvres religieuses uniques, hautes de 3m sur 5m et faites d'or et d'argent, ont pris tout leur sens avec leur

installation, le 16 octobre 2005, de chaque côté du chœur de l'église Saint-Louis, construction atypique de la culture ouvrière des années 1930.

En effet, la Ville et la fondation Vasarely, en prêtant ces tableaux à une église comme Saint Louis, campée dans un quartier populaire de Marseille, n'ont fait que répondre au souhait du peintre qui imaginait ce diptyque dans un quartier ouvrier : *"Ca aide les gens à se réapproprier St Pierre et Jésus. Quand on redonne du sens aux icônes elles deviennent porteuses"*, disait-il.

Qu'il soit d'autant plus rassuré que cette église mène bon nombre d'actions culturelles auprès des jeunes en organisant des expositions et des ateliers pour les familiariser avec l'art contemporain. Une occasion pour Charenton de poursuivre sa politique d'éducation artistique bien au-delà des frontières de son territoire communal.

Conférence d'Histoire de l'Art

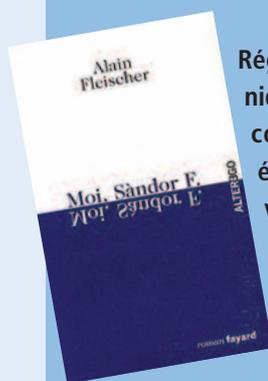
Auguste Renoir ouvre la saison

Alors que les Galeries du Grand Palais lui ouvriront en grand leurs portes du 12 octobre 2009 au 4 janvier 2010, Auguste Renoir sera au cœur de la première conférence d'histoire de l'art proposée par l'Atelier d'Arts Plastiques Pierre Soulages. Pour tous les amateurs ou pour ceux qui méconnaissent encore la carrière, l'œuvre, les influences et la vie de cet artiste français incomparable, Christine Kastner-Tardy, Conférencière des Musées Nationaux, a concocté une rencontre, à n'en pas douter, passionnante et féconde. Elle vous donne d'ores et déjà rendez-vous le vendredi 16 octobre à 19h au Conservatoire André Navarra (Salle Münch).

Entrée à 7 € (tarif réduit à 4 €). La billetterie ouvrira ses portes le soir même de la conférence à 18h30. Pour de plus amples détails et renseignements, n'hésitez pas à contacter le 01.46.76.66.06.



LES COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES



Régulièrement, les bibliothécaires nous communiquent leur coup de cœur littéraire. Un coup de cœur que vous pouvez emprunter dans leurs établissements. Ce mois-ci, ils ont choisi pour vous *"Moi, Sandor F."* d'Alain Fleischer, paru en 2009 aux éditions Fayard.

La collection Alter ego de Fayard propose aux auteurs d'écrire leur autobiographie fictive, de se raconter à travers le destin d'un autre.

Alain Fleischer descendant de juifs hongrois immigrés à Paris a choisi son oncle paternel Sandor F. *"Ceux qui l'ont connu ont pu me trouver, avec lui, quelques traits de ressemblance, et je tente donc, en respectant le peu que j'ai appris sur lui, de le prolonger jusqu'à moi, en empruntant à celui que je suis, et à la vie qui a été la mienne, ce qui me permet de compléter l'histoire de sa brève et tragique existence."*

La vie de l'oncle s'achève en 1944 dans un train qui l'emmène à Auschwitz quelques mois avant la naissance du neveu qui recevra des années plus tard, des mains de sa tante, la chevalière de son oncle miraculeusement retrouvée.

La grande originalité du livre d'Alain Fleischer est d'avoir créé un être unique à partir de l'imagination de l'un et de la mémoire de l'autre. *"Moi, Sandor F., je me souviens, j'imagine"*, leitmotiv de ce livre sur l'identité et la transmission.

Le club Gravelle Entreprendre Une rentrée sur les chapeaux de roue

Opération "cartes sur table", soirée de Gala et matinale, le Club Gravelle Entreprendre ne manque pas d'activités en cette rentrée.

Le 17 septembre dernier le Club Gravelle Entreprendre organisait pour la rentrée sa traditionnelle matinale "Cartes sur Table". Objectif d'une telle opération : à la façon d'un speed dating, faire se rencontrer un maximum de membres en un minimum de temps afin de faciliter les échanges futurs entre sociétés et développer en interaction les activités commerciales. Le succès de ces rencontres ne s'est jamais démenti depuis leur première organisation, et cette fois encore, de nombreux chefs d'entreprises ont répondu présent.

Par ailleurs, le Club Gravelle Entreprendre organise sa soirée de Gala le mercredi 30 septembre 2009. Cette année, il s'agit d'une soirée "diner débat" avec l'intervention de Pierre-Henri Tavoillot, Maître de conférences à l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV), Président du Collège de Philosophie, sur le thème "Qu'est-ce qui a changé dans l'Autorité ?".

Enfin, pour suivre son fil conducteur de l'année 2009 sur le développement commercial, le Club organisera sa prochaine matinale le 13 octobre de 8h30 à 10h30 sur le thème : "Les outils pour mieux connaître ses clients (création et gestion base de données)".

Vous pouvez retrouver ces informations dans le détail sur le site Internet du Club : www.club-gravelle.com ou en contactant le www.clubcge94@yahoo.fr

Stage de découverte et d'observation en entreprise Les collégiens de 3^{ème} ont besoin de vous !

Comme chaque année, les élèves des classes de 3^{ème} des Collèges La Cerisaie de Charenton-le-Pont et Edmond Nocard de Saint-Maurice, sont à la recherche d'établissements susceptibles de les accueillir pour "un stage d'immersion en entreprise" d'une semaine en novembre ou en décembre 2009, selon les cas.

Si vous êtes chef d'entreprise, commerçant ou artisan et que vous souhaitez accueillir un stagiaire pour lui permettre d'avoir une première approche du monde de l'entreprise et de son fonctionnement ou encore susciter ainsi des vocations dans votre secteur d'activité, n'hésitez pas à prendre contact avec **Claire Stremler** par e-mail : claire.stremler@charenton.fr ou par téléphone au 01.46.76.50.03, qui vous indiquera la marche à suivre.



Recherche de bénévoles

Les membres du club souhaitent mettre en place un groupe de travail qui serait en charge de l'animation du Club. Ce groupe sera composé d'adhérents motivés mais aussi de bénévoles.

C'est pourquoi l'association recherche actuellement des personnes en quête d'activités adaptées à leurs attentes et à leur rythme !

Si vous êtes intéressé pour proposer vos services bénévolement, vous êtes invité à contacter le Club Gravelle Entreprendre : www.clubcge94@yahoo.fr.



Collecte sélective

Jours de ramassage

- Les containers verts (ordures ménagères) : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi.
- Les containers marrons (multi-matériaux) : mardi et vendredi, soit une fois de plus que par le passé.
- Les containers bleus (verre) : vendredi.
- Les encombrants et les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), pour tous : 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois.

Afin de faciliter le travail des employés de la collecte, il est demandé de discerner, autant que faire ce peut, ces deux types de déchets.

GRUPE CHARENTON DEMAIN

AUTOROUTE A4 : SOYONS RÉALISTES !

Avec 260 000 véhicules/jour, l'autoroute A4 est la plus fréquentée d'Europe !

Les nuisances, le bruit et la pollution sont subis de plein fouet par les Charentonnais. Il y a plusieurs années déjà, à la suite d'une consultation des habitants, notre ville avait bénéficié d'insonorisations à l'intérieur même des habitations. Ce sont ensuite Saint-Maurice et Maisons-Alfort, touchées non seulement par l'A4 mais également par l'A86, qui ont bénéficié de protections phoniques.

Le tour de Charenton revient aujourd'hui après de longues années d'interventions du Maire, Jean-Marie Brétilon, et du Député, Michel Herbillon auprès des différents interlocuteurs (Etat, Région,...). L'opération est enfin intégrée dans la liste des priorités du PDMI (programme de développement et de modernisation des itinéraires) avec une enveloppe de 25 millions d'euros.

Il faut que des protections phoniques soient réalisées (les modalités et les délais de construction restent à préciser) ; **on ne peut plus continuer ainsi.**

D'autres mesures sont envisagées : vitesse limitée, voie réservée aux bus et aux taxis, boulevard urbain,...

En tout état de cause, il faut rester réaliste et ne pas raconter n'importe quoi.

La couverture de l'autoroute, comme certains le proposent, serait d'un coût financier incommensurable (10 voies de circulation et 2 bandes d'arrêt d'urgence !) et s'avère techniquement impossible (en bordure de fleuve avec des piles de ponts et des bretelles de raccordement !)

Il est grand temps que les Charentonnais ne soient plus exposés directement au bruit de l'autoroute **et ça c'est possible.**

** Nous vous faisons part dans le dernier numéro de la disparition des dotations départementales aux associations. Suite à l'intervention de Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton et Conseiller général du Val-de-Marne, le Conseil général est revenu sur sa décision et a accordé, sous certaines conditions, des subventions aux associations sportives*



Les élus du groupe Charenton Demain

GRUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

26 MILLIONS D'EUROS POUR QUOI FAIRE ?

L'Etat se serait récemment engagé à dégager une enveloppe financière **pour la protection phonique de l'autoroute A4**. Outre le fait que, bien souvent avec ce Gouvernement, passé l'effet d'annonce les fonds tardent à arriver..., nous pouvons légitimement nous interroger, sur le projet lui-même ?

C'est encore avec une génération (*technique*) de retard que la majorité municipale va nous "*vendre*" ce qui ne se fait plus : un mur anti-bruit !

Un tel projet a (*au moins*) 10 ans de retard et ne correspond plus aux attentes de la population.

Face "au plus grand bouchon d'Europe" les élus du groupe "*Réunir pour Changer*" exigent l'enfouissement de l'autoroute pour supprimer les nuisances.

Il y aura toujours des retardataires (d'une technologie) qui nous diront que c'est impossible. Et pourtant, aux Lilas, à Neuilly, à St Denis, ... cela a été réalisé ou est en cours, pourquoi pas à Charenton ?

Il est certain qu'un tel projet demande de l'investissement (*en temps*), de la volonté (*politique*) et une sensibilisation aux besoins (*légitimes*) de la population riveraine concernée.

C'est exactement ce qu'il manque à la majorité (UMP *et nouveau centre*) de notre ville.

C'est exactement l'ambition politique des élus du groupe "*Réunir pour Changer*" : **supprimer le bruit, lutter contre la pollution, donner un nouveau visage à ces quartiers, créer un cadre de vie décent pour nos concitoyens.**

Prenons de l'avance... nous sommes déjà tellement en retard !

Le 16 septembre 2009

Pour nous joindre : pscharenton@gmail.com



Gilles-Maurice BELLAÏCHE, Président du groupe des élus "Réunir pour Changer"

GRUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

AUGMENTATION DE NOS IMPÔTS LOCAUX 2009 : NOUS AVIONS PRÉVENU !

Les derniers chiffres nous donnent encore raison ! Les avis d'impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) qui sont en cours de distribution nous en apportent la confirmation.

A la lecture de vos impôts à payer, vous comprendrez pourquoi nous dénonçons l'augmentation déguisée des impôts locaux charentonnais lors de la dernière campagne municipale.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2009, la communauté de communes nous coûte cher : la part intercommunale est désormais **ajoutée** au taux communal. En contrepartie pourtant, nous ne bénéficions d'aucune économie d'échelle. A titre d'exemple, le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, une des compétences transmises à l'intercommunalité, augmente de près de 9% (taux et base cumulés) alors que la suppression d'une collecte quotidienne, en passant de 6 à 5 par semaine, est programmée.

Qui plus est, nous constatons également **une augmentation de nos impôts locaux** liée à la revalorisation des bases locatives (+ 2,5%) et aux augmentations des parts départementale et régionale (la part régionale ne s'applique que sur la taxe foncière).

En ces temps de crise, les diverses collectivités territoriales s'occupent trop bien de notre porte-monnaie !



Marie-Hélène ROUGERON, Alain DREYER, Françoise KAZIZ-MOURIC



Henri SAILLANT nous a quittés

Il aurait eu 69 ans le
1^{er} janvier 2010. Hélas

la maladie vient de l'emporter et il nous a quittés le 1^{er} septembre. Ses obsèques ont eu lieu le 8 septembre en l'église Saint Pierre de Charenton en présence de sa famille et de nombreux amis venus lui rendre un dernier hommage.

Toujours prêt à rendre service, il s'était investi dans de nombreuses associations : le Comité de jumelage dont il était le trésorier pour la section Allemagne, le Lions Club où il assumait de nombreuses responsabilités et l'Aliaj dont il a été Président. Nous garderons toujours à l'esprit, l'image d'une personne joviale, courageuse, serviable. Nous adressons nos sincères condoléances à toute sa famille.

RECENSEMENT

Les jeunes garçons et filles nés en octobre 1993 doivent se faire recenser entre octobre 2009 et janvier 2010.

Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1er janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

AFFAIRES CIVILES

16, rue de Sully

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15

Samedi 8h30 à 12h - 01.46.76.46.50

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

JUIN 2009

Maïmouna HALIBA
Zinedine ALLIOUI –1er Jumeau
Hamza ALLIOUI –2ème Jumeau

JUILLET 2009

Clément HERLET
Bertille GLACHANT
Jade SMESSAERT
Léo FALGERE
Nathan CORCOS
Recks GABO
Noah MENDY--BENDAVID-OHAYON
Nicolas TUSIEN
Ava ABOULKHEIR
Stella BLAIGNAN--VINCENT
Vincent CHEVROLAT
Valentin PATÉRECK--RODRIGUEZ
Gabriel RECOULES
Niels LE LAY
Chloé OCHS--BRITO
Victorien RENARD
Alphonse NOËL
Louane BLACHON
Yann JENIN
Niv ZAKINE
Nino GINOLIN
Jérémy COULIBALY
Léna SULTAN
Avichaï TRABELSI
Keisha BONHOMME
Matteo COULY
Mahina ESTEVAO
Adrien CUCINIELLO
Maxence JOUDRIER
Leonie MEAUZÉ
Linoï KRIEF
Léo RABY
Yannis CHAZAL
Idan MASSIOT
Mathéo PROUCHANDY
Odelia MSIHID

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

JUILLET 2009

Darika HATFONG et Bounmy LIENSAVANH
Claire BORIES-AZEAU et Antoine SOURIE
Carole BAFLAN et Jean-François RAFFIN
Marie ETIENNE et Jean ARISTIL
Jennifer BENSIMON et Julien SAMAMA
Sandrine VOILLARD et Mathias BOURGOIN
Sarina SAM et Guillaume CONTI
Ludivine BONAMY et Alexandre DOUMENC
Nataliya FEDORENKO et Andrey TRETZYAK

AOÛT 2009

Chung Yan SIT et Frédéric HENGERT

DECES

Avec nos sincères condoléances

JUIN 2009

Eric ALIX
Bélaïd KROURI

Juillet 2009

Mario SCUDELLARO
Georges FASSLER
Martine CAILBOURDIN veuve LEFEBVRE
Fradji HAYAT
Odette DESPIERRE-CORPORON
Michel BESSE
Aline BERGERON veuve COURTAY
Marie MARTIN veuve TORCHARD
Germaine LEGARD veuve PICAULT
Denise GYGER veuve MAGNIER

Août 2009

Léon DEBOEUF

@ Contactez votre Maire, vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Jean-Marie Brétillon

Maire de Charenton-le-Pont
Conseiller général du Val-de-Marne
jean-marie.bretillon@charenton.fr

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint - chargé des Finances,
des Ressources humaines et des Moyens généraux
herve.gicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
valerie.fruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pierre.miroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation
et de l'enseignement secondaire
marie-helene.magne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement,
du patrimoine et du cadre de vie
jean-pierre.cron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative,
du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
patrick.segalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
benoit.gailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
chantal.lehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
chantal.gratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des rela-
tions institutionnelles et du partenariat économique
am.thierce@charenton.fr

Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la Prévention/Santé,
aux personnes en situation de handicap
et à la maison médicalisée
michel.vandenakker@charenton.fr

Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
laure.levy-settbon@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention
et à la sécurité publique
pascal.turano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation
jean-marc.boccara@charenton.fr

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué
à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
olivier.girard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée
chargée de la Résidence Jeanne d'Albret
marie-louise.freysz@charenton.fr

**Standard téléphonique
au 01.46.76.46.76**



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 4 octobre

Pol - 43, avenue de Lattre de Tassigny
Tel. 01 43 68 20 33

• Dimanche 11 octobre

Keuleyan - 67, rue de Paris
Tel. 01 43 78 78 09

• Dimanche 18 octobre

Safeno - 7, rue du Maréchal Leclerc
Tel. 01 43 96 44 93

• Dimanche 25 octobre

Lienhard - 118, rue de Paris
Tel. 01.43.68.18.32.

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le
samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi
que les jours fériés de 8h à 24h.

Appelez le 15.

Police-Secours

26, rue de Conflans
Tél. 01.43.53.61.20 ou le 17

Pompiers

Tél. 01.43.43.53.75 ou le 18

Ambulances

Tél. 01.43.43.67.89 (24h sur 24)

Clinique de Bercy

1, rue du Port aux Lions
Tél. 01.43.96.78.00

Maternité de Saint Maurice

57, avenue du Maréchal Leclerc
Tél. 01.43.96.60.68

Avis d'imposition et prestations périscolaires

Afin de calculer les tarifs inhérents aux
prestations périscolaires (restauration
scolaire, accueil de loisirs, accueil du
soir en maternelle et activités du soir
en élémentaire) à compter du 1^{er} jan-
vier 2010, les parents d'élèves sont invi-
tés à envoyer une copie de leur avis
d'imposition 2008, avant le lundi 30
novembre, au service Enfance - 16 rue
Sully. Pour tout renseignement, contacter
le 01.46.76.47.80.

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre cir-
conscription, tiendra une permanence
à l'Hôtel de Ville de Charenton, jeudi 29
octobre à partir de 19h.



Bon anniversaire Ida !

Le 8 septembre dernier, c'est très
entourée que Madame Ida
Sidelsky a célébré ses 102 ans.

En compagnie, bien évidemment,
des résidents de la RPA Jeanne
d'Albret, elle a reçu à sa table Jean-
Maire Brétillon accompagné de
Chantal Gratiet, Maire-adjoint
chargée de la Vie des Seniors et
de Marie-Louise Freysz,
Conseillère municipale en charge
de la R.P.A.

Tous les trois lui ont offert au nom
de tous les Charentonnais une
très belle composition florale avant
de partager le verre de l'amitié.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CHARENTON - SAINT MAURICE

Du 18 au 24 octobre
2009



LA SEMAINE BLEUE

Le temps de bien vivre